

Etat des lieux de l'appropriation foncière de l'ANDRA – Note de synthèse¹

Mars 2016

Une politique d'appropriation foncière « à l'amiable » engagée depuis plusieurs années

Depuis décembre 2007 l'Andra a engagé des acquisitions foncières auprès des propriétaires en Meuse, Haute-Marne et au-delà. Quels sont ses objectifs ? Selon l'agence, il s'agit de :

- « maîtriser le foncier des futures installations du projet Cigéo par achats directs ou échanges afin d'éviter des expropriations et maintenir les exploitations agricoles,
- compenser par du reboisement les surfaces qui seront défrichées, si la construction de Cigéo est autorisée,
- mettre en œuvre des mesures compensatoires environnementales,
- être propriétaire de forêts afin de répondre, autant que de besoin, à des engagements de long terme. »²

L'ANDRA constitue des réserves foncières par deux biais principaux :

- d'une part en achetant elle-même des terres agricoles, forestières, ou autres (anciennes voies ferrées, carrières...).
- d'autre part par le biais des SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) Lorraine et Champagne-Ardenne dans le cadre de conventions conclues avec elles pour constituer une réserve foncière et réaliser des échanges de parcelles (juillet 2008 pour la SAFER-L et mai 2009 pour la SAFER-CA).

« Négociation à l'amiable » ou harcèlement des agriculteurs et propriétaires ?

Les négociations foncières de l'Andra sont menées depuis les dernières années par un certain Emmanuel Hance, « responsable des activités humaines et de la biodiversité » de l'agence. Les propriétaires et agriculteurs ayant eu affaire à lui préfèrent le terme de « harcèlement » plutôt que « négociation à l'amiable » : appels téléphoniques et visites inlassables, menaces à peine voilées d'expropriation ou de contrôles sur les exploitations en cas de refus... Beaucoup parlent de Hance d'une manière non équivoque, avec un mélange de crainte et de haine : « Vous le connaissez celui-là ? C'est le bon dieu sur terre, il décide de tout ici... » ; « C'est pas des méthodes. C'est une honte. C'est la pire chose que j'ai vue dans ma vie ! », etc...

Une personne concernée par les échanges explique l'arrivée d'un cancer entre autres par les multiples pressions qu'elle a subies pour échanger une partie de ses terres. Un jeune agriculteur du village de Saudron aurait fait un AVC suite à un mauvais échange avec l'ANDRA. Impossible de prouver un lien de

Pourquoi ce document ?

Ce document est une synthèse des données disponibles sur l'appropriation foncière de l'ANDRA. Il émane du collectif transversal Terres de Bure, lancé à l'été 2015, regroupant différentes composantes de la lutte contre la poubelle nucléaire CIGEO : individus, associations, habitant-e-s, paysan-ne-s des environs. Depuis plusieurs mois nous nous réunissons régulièrement pour partager des informations sur le processus d'appropriation foncière de l'ANDRA, poursuivre un travail de fond et construire des stratégies de résistances. Le 15 novembre 2015 nous étions 200 à occuper et semer les terres de l'ANDRA, suivi par douze tracteurs. Le 16 & 17 avril nous appelons à un Printemps des luttes paysannes pour continuer d'enraciner les résistances à Bure !

Plus d'infos sur [vmc.camp / terresdebure@riseup.net](http://vmc.camp/terresdebure@riseup.net)

¹ Version complète du document disponible ici : <http://vmc.camp/wp-content/uploads/2016/03/etat-des-lieux-foncier-andra032016.pdf>, sinon <http://vmc.camp/wp-content/uploads/2016/03/résumé-foncier-andra032016.pdf>

² Sauf mention contraire, les données foncières sont principalement extraites de ce document : ANDRA, 23 novembre 2015, Gestion foncière pour le projet CIGEO, CLIS http://www.andra.fr/andra-meusehautemarne/download/andra-meuse-fr/document/courrier-clis/foncier_clis_23_nov_2015.pdf

causalité directe, mais il est sûr que l'ambiance de harcèlement et de pression ne contribue pas à une vie apaisée des habitant-e-s³.

Toutefois, l'Andra veut aussi apparaître comme arrangeante. Les agriculteurs sont démarchés individuellement et bien souvent des propositions alléchantes, alliées à la menace des contrôles et de l'expropriation, finissent par avoir raison des volontés de résistance. Certains d'entre eux se sont par exemple vus proposer des échanges avec des terres de qualité agronomique supérieure (déplacement d'exploitations vers Bar-le-Duc, voire vers la Marne...). D'autres encore ont bénéficié de surfaces de compensation plus grande que celles rachetées ; ou ont pu restructurer leur exploitation et éviter le morcellement de leurs terres. Enfin, les terres vendues ou échangées par les agriculteurs leur sont généralement redistribuées par la suite sous forme de baux précaires par les SAFER. Ceux-ci peuvent ainsi continuer durant quelques années de cultiver tout ou partie de leurs terres échangées ou vendues, tout en bénéficiant des nouvelles terres échangées.

Quels sont les besoins fonciers de l'ANDRA et combien d'hectares possède-t-elle ?

Les estimations les plus récentes de l'agence de l'emprise réelle du futur projet se chiffrent autour de 550/650 ha (voir figure 2 ci-dessous). Ces besoins se décomposent comme suit :

- L'installation de surface de la zone de descenderie (ZD) ou « zone de réception, contrôle et préparation des colis » : 280-300 ha de besoins estimés.
- L'installation de surface de la zone puits ou « zone de soutien aux activités souterraines » : 200 à 300 ha de besoins estimés.
- Réalisation des voies ferrées et du terminal ferroviaire – 10 à 25 ha de besoins estimés
- Infrastructure de voirie (routes et accès) – 10 à 15 ha estimés
- Création d'un raccordement électrique 400 000 / 90 000 V – 5 à 10 ha estimés

Pourtant, en 2013, l'agence affirmait lors du Débat Public que l'emprise au sol serait limitée à 300 ha : les estimations des besoins de l'ANDRA ont donc doublé en 2 ans. Jusqu'où l'agence s'arrêtera-t-elle ? Ses besoins fonciers vont-ils continuer d'augmenter ? Et ceux des projets satellites ?

Derrière CIGEO, pointe émergée de l'iceberg, de nombreux projet préparent la nucléarisation du Grand Est

C'est ainsi que les aménageurs présentent d'ores et déjà la région comme un « pôle de compétence territorial en nucléaire » où les investisseurs sont invités à s'implanter⁴. De multiples projets en amont et en aval du cycle nucléaire reconfigurent peu à peu l'économie régionale autour de cette filière : archives d'Areva à Houdelaincourt, archives d'EDF à Bure, plateforme logistique de transit de camions de déchets à Void-Vacon (Meuse), plateforme logistique de pièces de rechange pour les centrales nucléaires à Velaines (Meuse), un centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) de déchets TFA (très faible activité) à Morvilliers (Aube), un centre de stockage pour déchets faible et moyenne activité à vie courte (FMA-VC) à Soullaines-Dhuys (Aube), etc.

Et, à 2km de la poubelle nucléaire, le projet SYNDIESE piloté depuis 2010 par le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives). Ce « démonstrateur pilote préindustriel » est un prototype de 270 millions d'euros, qui transformerait une partie des forêts de Lorraine en biodiesel de seconde génération pour faire rouler 3000 voitures (20% de la ressource bois supplémentaire chaque année, soit 90 000 tonnes de biomasse forestière). Pour l'heure cette installation dangereuse de type ICPE/SEVESO n'a pas été soumise à l'enquête publique, mais les travaux ont déjà commencé et deux unités de broyage sont sorties de terre⁵.

³ Voir aussi l'article « Lui, un fils de paysan », Août

2015, http://www.villesurterre.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=576:lui-un-fils-de-paysan&catid=87:bure&Itemid=178

⁴ Voir la carte distribuée au premier Salon mondial de l'énergie nucléaire en octobre 2014 http://paris-luttes.info/home/chroot_ml/ml-paris/ml-paris/public_html/IMG/jpg/carte_bure_wne-2.jpg

Les 3115 hectares de patrimoine de l'ANDRA sont disproportionnés par rapport à ses besoins réels

Au cours des six dernières années l'ANDRA a augmenté son stock foncier en Meuse et Haute-Marne de 543,13 hectares en 2010, à 3115 hectares en date de novembre 2015 : 2270 hectares en propriété directe et 845 ha mis en réserve par les SAFER. Les 2269 ha en propriété directe de l'ANDRA, achetés pour 12 303 801 euros, se décomposent comme suit.

1 - Propriétés Andra

Propriétés Andra	Superficie (ha)	Valeur foncier (€)	Valeur bâti (€)
Total Forêt en Haute-Marne	933,2624	4 856 350 €	30 000 €
Total Forêt en Meuse	1 084,7459	5 096 134 €	15 000 €
Total ANDRA Forêt	2 018,0083	9 952 484 €	45 000 €
Total Terres agricoles en Haute-Marne	75,2106	465 411 €	0 €
Total Terres agricoles en Meuse	88,2679	429 175 €	0 €
Total ANDRA Terres agricoles	163,4785	894 586 €	0 €
Total Voie Ferrée	30,2871	135 830 €	9 400 €
Total Anciennes carrières	15,9290	85 000 €	0 €
Total Plate-Forme	1,5530	13 007 €	0 €
Total sites bâtis et aménagés (hors constructions réalisées par l'Andra)	40,3100	222 475 €	946 019 €
Total ANDRA autres acquisitions	88,0791	456 312 €	955 419 €
Total ANDRA	2 269,5659	11 303 382 €	1 000 419 €

Du côté des SAFER, la réserve foncière est d'environ 845 ha dont 540 ha de la SAFER Lorraine, et 306 ha de la SAFER Champagne-Ardenne. La valeur des terres se montant à 4 712 451 € et celle du bâti à 656 450 €.

Le patrimoine de 3115 ha est donc 5 à 6 fois plus élevé que les besoins estimés. Pourquoi ? Pour les terres agricoles, l'agence affirme qu'elle a besoin d'un « stock varié » pour disposer d'une marge de manœuvre vis-à-vis des multiples demandes d'échanges et leurs critères spécifiques. En outre l'un des autres objectifs des achats fonciers prévoit une fonction de compensation par reboisement de surfaces défrichées. Les 300 ha de forêts voués à la construction d'une zone de puits seront-ils « compensés » dans les années à venir par 300 ha de terres agricoles replantées ?

Pour ce qui est des forêts, la disproportion entre les 2018 ha de patrimoine et les besoins (environ 300 ha de zone boisée à défricher) est encore plus mystérieuse. Le directeur technique de l'agence, Jean-Paul Baillet, a précisé au Canard Enchaîné en décembre 2015 vouloir « conserver des forêts pour les gérer en bon père de famille, afin de sécuriser nos actifs... »⁶. Mais de quels actifs, à quelle hauteur, selon quels mécanismes financiers et au nom de quelles dispositions juridiques ? On sait aussi que l'agence a signalé que si Cigéo était autorisé, « l'équivalent des superficies boisées qui seront défrichées devra être compensé. Les parcelles forestières déjà acquises permettront d'assurer ces compensations ». Comment des forêts déjà boisées pourraient-elles « compenser » des forêts défrichées ? Au nom de quel mécanisme juridique ? Sur quel périmètre ? Là encore, aucune réponse.

Si l'agence affirme que le bois de ces forêts « n'a pas vocation à alimenter » le projet SYNDIESE, on peut se demander si cette toile d'araignée de 3115 ha ne pourrait pas permettre, au cas où l'option du projet de stockage profond CIGEO serait abandonnée, de basculer sur un plan B avec un stockage en surface ou sub-surface sur un périmètre beaucoup plus important que 600 ha !

L'ANDRA contribue à la hausse du prix des terres et à la pression foncière

Entre 2007 et 2014, le prix moyen d'achat à l'hectare des prés et terres libres en Meuse a augmenté de 43,8%, passant de 3400 euros à 4890 euros. Pendant la même période, en Lorraine, le prix moyen

⁶ Canard Enchaîné, 22 décembre 2015, A Bure les déchets nucléaires se tirent la bourre, visible ici : http://tendanceclaire.npa.free.fr/contenu/autre/Le%20Canard%20enchain%C3%A9%20-%202015_12_23%20-%20A%20Bure,%20oles%20d%C3%A9chets%20nucl%C3%A9aires%20se%20tirent%20la%20bourre.pdf

augmentait de 39,7%, passant de 3670 euros à 5130 euros⁷. Beaucoup des agriculteurs accusent l'Andra de contribuer à cette augmentation. L'ANDRA botte en touche en expliquant que l'augmentation n'est pas « directement » liée au projet CIGEO, car elle est globale sur l'ensemble de la Lorraine.

Pourtant, le prix d'achat moyen agrégé des terres agricoles de l'ANDRA en Meuse et Haute-Marne (soit toutes les acquisitions entre 2007 et 2015, achat des SAFER inclus) est de 5642 euros. Sur la même période, le prix moyen d'achat de terres agricoles en Meuse est d'environ 4130 euros, et environ 3000 euros pour la Haute-Marne. L'Andra a donc acheté des terres agricoles quasiment 1500 euros de plus que la moyenne en Meuse ; et 2600 euros de plus que la moyenne en Haute-Marne ! L'écart est encore plus flagrant si on compare avec le prix moyen des terres agricoles achetées dans la zone d'intérêt direct de CIGEO : la moyenne s'élève à 6552 euros !

L'ANDRA dispose également d'un patrimoine bâti d'une valeur de 946 019 €, généralement acquis au sein de lots de parcelles. Ce patrimoine bâti est une arme de plus dans les mains de l'ANDRA pour séduire les collectivités locales. Par exemple, une maison achetée pour 70 000 euros en 2013 a été revendue pour 40 000 euros en 2014 à la commune de Bonnet. Soit une moins-value de 30 000 euros, justifiée par « l'accompagnement de projet » auprès des collectivités.

Le reste de la réserve foncière peut aussi servir au « développement territorial » des communes. Par exemple en octobre 2015 la commune de Gondrecourt-le-Château a pu bénéficier d'une rétrocession d'une parcelle agricole de 1,07 ha pour... la construction d'une future caserne de gendarmerie, juste à côté d'un site de l'ANDRA !

Les dernières manœuvres de l'ANDRA sur le front foncier

Le retrait de 300 ha de terres agricoles pour les travaux préparatoires

Depuis fin août 2015, l'ANDRA a retiré 300 ha de terres agricoles auparavant utilisées en baux précaires par des agriculteurs les ayant vendues ou échangées dans les dernières années. L'objectif ? Commencer les travaux préparatoires de la poubelle nucléaires sur les zones de descenderie et de la voie ferrée : fouilles archéologiques préventives, relevés environnementaux et géotechniques, sondages. Les centaines d'hectares ne peuvent donc pas être cultivés au moins jusqu'en septembre 2016, et se couvrent de centaines de tranchées⁸.

L'échange contesté du bois communal de Mandres-en-Barrois, zone cruciale des installations de CIGEO

Depuis 2013, l'agence convoite les 220 ha bois communal du village de Mandres-en-Barrois pour y construire la zone des puits à l'aplomb des galeries souterraines. En janvier 2013, une première proposition d'échange mirobolante⁹ avait été rejetée lors d'une consultation des habitant-e-s organisée par le conseil municipal. En juin 2015, l'ANDRA est revenue à la charge avec une nouvelle proposition divulguée lors d'une négociation à huis clos, dans une mairie barricadée par des vigiles. Cette fois-ci, pas de consultation des habitant-e-s, on s'essuie les pieds sur la volonté populaire : début juillet 2015 le conseil municipal a voté pour l'échange du bois, lors d'une session tenue... à 6 h du matin !

Depuis la fin de l'été, des habitant-e-s furieux et des associations s'organisent pour contester l'échange litigieux marqué par des irrégularités dans la délibération. Un recours gracieux demandant son annulation a d'abord été déposé fin août auprès du maire et du préfet, puis devant leur sourde oreille un recours au tribunal administratif a été déposé en décembre 2015¹⁰. A l'appel des habitant-e-s une réunion publique sur le projet CIGEO s'est tenue début octobre pour la première fois dans le village en 20 ans de projet¹¹. D'autres suivront, et les habitant-e-s en colère sont bien décidés à ne pas se laisser déposséder de ce bois.

⁷ Données SAFER Lorraine (consulté le 21 septembre 2015) <http://www.safer-lorraine.com/Prix-des-terres.aspx>

⁸ Voir plus d'infos sur le début des travaux après l'été 2015 : <http://www.reporterre.net/A-Bure-les-travaux-de-la-poubelle-nucleaire-avacent-en-catimini>

⁹ Document disponible ici : <http://vmc.camp/wp-content/uploads/2016/03/Document-échange-Mandres.jpg>

¹⁰ Communiqué de presse des opposants « Nos forêts ne sont pas à vendre ! », http://mirabel-lne.asso.fr/f/CP_recours_Mandres_cigeo_TA_260216.pdf

¹¹ Communiqué Bure Stop, 9 octobre 2015, Les opposants tiennent leur réunion sur le pavé <http://burestop.free.fr/spip/spip.php?article667>